REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

2e CIRCONSCRIPTION - HYERES - FREJUS

CANDIDAT DE DÉFENSE DES LIBERTÉS

JACQUES LAUNOY

Juge au Tribunal de Commerce de Toulon - Membre Trésorier de la Chambre de Commerce du Var

Electrices, Electeurs,

Nous pensions trouver dans la constellation des candidats qui s'offrent à votre choix deux groupes :

Le premier, adversaire des Socialistes et Communistes, le second, rassemblant ces derniers.

Aux premiers nous avons offert nos votes, à la seule condition que dans le jeu de leurs apparentements, dosages et désistements **ILS NE FAVORISERAIENT PAS L'ACCESSION DES SOCIALISTES AU POUVOIR.**

Ce sont ces derniers qui portent la plus lourde responsabilité du désordre financier et politique ayant provoqué la chute des anciens Pouvoirs.

Et ce sont eux qui semblent, par un injuste retour des choses, les plus favorisés par les dispositions de la nouvelle loi électorale. Nous n'avions pas d'ambitions électorales, mais faute d'obtenir une réponse satisfaisante, nous avons décidé de rallier tous nos amis et sympathisants autour des candidats de la

DÉFENSE DES LIBERTÉS

DEFENSE DE LA LIBERTE DANS LA SOCIETE.

La part de plus en plus grande de l'activité de l'Etat est une cause de notre malaise.

Il faut délimiter les attributions de toutes nos communautés qu'elles soient : la Famille, noyau primordial de la Société, la Commune, premier groupement de nos familles, la Région avec le caractère qui lui est propre.

La lassitude des citoyens, l'affaiblissement de l'esprit civique, le spectacle décourageant de nos sacrifices inutiles sont cause de l'indifférence de l'opinion.

Le respect devrait se mériter. Cependant il faut prévoir des dispositions légales pour que nos hommes publics méritent notre respect.

Il faut pouvoir contrôler l'origine des ressources de la presse et des partis politiques.

Sur le plan de la défense économique il faut défendre nos richesses nationales contre la mainmise étrangère. C'est pourquoi le premier projet de loi déposé par le groupe parlementaire Poujadiste à l'Assemblée Nationale fut pour **obtenir que le Sahara soit déclaré territoire National** aussi bien que l'Algérie dont il est le prolongement... Les députés du système n'ont pas suivi.

DEFENSE DES FINANCES PUBLIQUES.

Le déséquilibre financier de l'Etat engendre l'anarchie du système d'imposition. La main mise des partis sur le pouvoir et des puissances financières sur les partis entraîne la multiplication des privilèges fiscaux. L'étatisation d'une série de grandes entreprises abusivement baptisée « Nationalisation » loin d'améliorer les conditions générales de l'Economie nationale a pour résultat d'alourdir les charges publiques.

C'est pourquoi nous demanderons **l'établissement d'un impôt à la base et la dénationalisation** de ces entreprises et leur remise dans le secteur privé.

En revanche... nous ne verrons aucun inconvénient à ce **qu'on nationalise toutes les entreprises étrangères qui s'enrichissent dans notre pays.**

DEFENDRE LA LIBERTE DES PROFESSIONS.

L'initiative privée en matière économique, la possibilité pour l'individu de s'élever socialement, grâce à ses qualités de caractère d'ordre et de travail, sont des éléments essentiels de l'équilibre social.

Le dirigisme économique à forme marxiste, capitaliste, fasciste ou technocratique, ouvre finalement la voie à tous les totalitarismes ; défendre l'entreprise libre, c'est assurer l'existence des classes moyennes : éléments d'équilibre dans notre pays. C'est permettre la véritable promotion ouvrière en permettant au salarié l'accession au travail indépendant et à la direction d'un commerce ou d'une entreprise.

Le développement des « TRUSTS » et des « Magasins à ventes multiples », ne découle pas de nécessités techniques ou commerciales ; c'est la conséquence d'une politique systé-

matique de concentration par la pression fiscale et le maniement du crédit qui tend à asphyxier les petites et moyennes affaires.

En conséquence, le retour à l'égalité fiscale, la libération du Crédit, sont nos objectifs à atteindre car ils conditionnent la prospérité des entreprises moyennes et par suite de la Nation.

La part d'activité commune nécessaire dans toute Economie « règlementation, organisation, etc... » doit être remise aux organisations professionnelles et soustraites à l'Etat. Le rôle du pouvoir dans ce domaine est d'arbitrer, de coordonner, de contrôler si nécessaire et non de se subsistuer à la libre activité des citoyens.

En particulier, **l'agriculture française depuis de nombreuses années est soumise à un dirigisme croissant qui aboutit à réduire nos cultivateurs à un salariat de deuxième zone.**

La parité des prix agricoles et des prix industriels, sont des mesures à prendre en tout premier lieu.

Sur le plan social enfin, nous demanderons l'égalité des avantages sociaux pour tous les citoyens sans distinction de catégorie, libres à eux de compléter cet avantage suivant leur situation sociale.

DEFENSE DES TRAVAILLEURS.

La dignité de l'homme par le travail ne peut être rendue effective que si elle est la conséquence d'un revenu permettant d'assurer notre liberté économique. Il importe donc de définir les devoirs et les droits réciproques des employeurs et des employés sous la forme de négociations entre les organisations professionnelles.

Le problème **du niveau de vie des salariés** est aussi lié à la Politique financière générale ; la diminution du coût de la vie ne se fera que par des économies réalisées notamment : en débudgétisant les entreprises nationalisées par un retour progressif à l'économie libérale.

LA LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT.

Les forces spirituelles traditionnelles constituent une défense de notre Société contre les barbaries nées à l'Est (MARXISME) et à l'Ouest (Capitalisme effrené). Ces forces spirituelles nous permettent d'amener les peuples jeunes à une évolution humaine hors d'un matérialisme aveugle.

L'idéal de Liberté, de Justice, de Charité est lié à la morale chrétienne. Il appartient à toutes les consciences droites qu'elles soient attachées ou non à la foie religieuse.

Cet Idéal il convient de le mettre à l'honneur. Les Enseignants ont un rôle à jouer dans cette rénovation de l'esprit en respectant scrupuleusement les convictions des écoliers. La diversité des croyances et des opinions nous imposent une solution honnête de ce problème scolaire. En détachant l'emprise de l'Etat sur l'enseignement en permettrait aux parents le libre choix de l'école.

Nous interviendrons pour obtenir que des crédits soient alloués proportionnellement au nombre d'élèves dans chaque école.

ALGERIE.

Nous affirmons :
LA FRANCE, UNE et INDIVISIBLE ;
L'ALGERIE est PARTIE DE LA FRANCE ;
Le SAHARA, son prolongement est TERRITOIRE NATIONAL.

NOTRE REGION ET LA DECENTRALISATION ECONOMIQUE.

Nous veillerons pour que notre Région ait sa part dans les nouveaux débouchés qu'offre la décentralisation industrielle et œuvrerons pour le développement harmonieux des ressources agricoles, industrielles et touristiques de notre chère petite Patrie.

Notre devise nous l'emprunterons à Saint-Exupéry « SI TU VEUX DIVISER LES HOMMES, JETTE LEUR DU GRAIN ; SI TU VEUX UNIR LES HOMMES FORCE-LES A BATIR ENSEMBLE ».

CANDIDAT DE

DÉFENSE DES LIBERTÉS

LAUNOY Jacques

Juge au Tribunal de Commerce de Toulon - Membre Trésorier de la Chambre de Commerce du Var

REMPLAÇANT EVENTUEL :

AUNIS RAOUL

Représentant de Commerce

Imprimerie REPELLINI - HYERES